



FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (AISBL)

SECRETARIAT GENERAL: 13, Place Albert 1^{er} B – 6530 Thuin (Belgique)

02.04.2004 / FR

Standard FCI N°233

PETIT CHIEN LION



Cette illustration ne représente pas forcément un exemple idéal de la race.

ORIGINE : France.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD OFFICIEL EN VIGUEUR : 24.03.2004.

UTILISATION : Chien de compagnie.

CLASSIFICATION FCI : Groupe 9 Chiens d'agrément et de compagnie.
 Section 1.3 Bichons et apparentés.
 Sans épreuve de travail.

BREF APERCU HISTORIQUE : Dans la Cathédrale d'Amiens dont la construction remonte au XIII^e siècle, on peut voir, taillés dans la pierre, deux petits chiens lions parfaitement représentatifs de la race. Au XV^e siècle sa silhouette caractéristique est souvent présente sur les tapisseries. Il était chéri par les Dames de la Cour de Bourgogne. C'est surtout au XVII^e qu'il figure souvent dans les œuvres des peintres. Au 18^e siècle, Buffon le décrit très précisément dans son « histoire naturelle » en soulignant sa rareté. A la même époque le naturaliste suédois Linné en parle également. Le Petit Chien Lion a été appelé « Bichon Petit Chien Lion ». Le Club Français a été créé le 18 novembre 1947.

ASPECT GENERAL : C'est un petit chien intelligent et plein d'entrain, à l'expression vive et très éveillée ; l'ensemble est robuste avec une bonne ossature, le corps court et bien proportionné, tête portée haut, silhouette levrettée. Il a une démarche fière et décidée accentuée par la crinière flottante du toilettage du lion ; les parties non rasées doivent être totalement naturelles, en aucun cas elles ne doivent être sculptées. Doit être obligatoirement toiletté en lion pour l'exposition.

PROPORTIONS IMPORTANTES : Le Petit Chien Lion est construit dans un carré. La longueur du corps (scapulo-ischiale) est égale à la hauteur au garrot. La longueur du chanfrein représente sensiblement les 2/3 de celle du crâne.

COMPORTEMENT ET CARACTERE : Très affectueux et obéissant avec ses maîtres, attentif et réceptif, à l'aise en toute circonstance, il sait rester calme et discret à la demande. Son regard franc et tendre cherche à comprendre ce que l'on attend de lui.

TETE : Relativement courte et assez large du haut du crâne au museau, elle est portée haut.

REGION CRANIENNE :

Crâne : Plutôt plat, aussi large que long.

Stop : Modérément arqué.

REGION FACIALE :

Truffe : Noire (pigmentation totale obligatoire), excepté pour les robes marron et dérivées : la truffe est alors marron foncé (pigmentation totale obligatoire). La truffe est bien dans le prolongement du chanfrein.

Museau : Plutôt large, droit.

Lèvres : Bien serrées et noires, excepté pour les robes marron et dérivées : les lèvres sont alors marron foncé.

Mâchoires / dents : Denture forte et complète, présentant un articulé en ciseaux. L'absence des PM1 est tolérée.

Yeux : Situés bien en avant, ils sont grands, très foncés, ronds, bien écartés ; le regard doit porter vers l'avant. Les paupières sont totalement pigmentées.

Oreilles : L'attache est basse (niveau des yeux). Elles sont moyennement longues, pouvant atteindre approximativement si on les étire, la moitié de la longueur du museau, pendantes, bien frangées. Les franges peuvent atteindre au moins l'extrémité de la truffe.

COU : De bonne longueur, légèrement galbé, il se fond harmonieusement avec les épaules et le garrot.

CORPS :

Ligne du dessus : Droite.

Rein : Court, large et musclé.

Poitrine : Bien développée, descend au niveau des coudes.

Ligne du dessous et ventre : Bien remonté.

QUEUE : Attachée très légèrement sous la ligne du dos. Elle est portée gracieusement recourbée sur le dos, sans le toucher. Seul le panache le fait en station comme aux allures.

MEMBRES :

MEMBRES ANTERIEURS :

Vue d'ensemble : Bien d'aplomb.

Epaule : Bien inclinée, bien mobile, omoplate bien musclée.

Coude : Appliqué au corps.

Métacarpe : Court et droit vu de face, très légèrement fléchi vu de profil.

Pieds antérieurs : Ils sont petits et ronds, aux doigts bien serrés et bien cambrés.

MEMBRES POSTERIEURS :

Vue d'ensemble : Bien d'aplomb.

Cuisse et jambe : Bien musclées, la longueur du tibia est égale à celle du fémur. La pointe de la fesse est légèrement saillante.

Jarret : Assez fort, la pointe se situe environ à $\frac{1}{4}$ de la hauteur au garrot, angulation normale.

Métatarse : Robuste, bien perpendiculaire au sol.

Pieds postérieurs : Petits et ronds, aux doigts bien serrés et bien cambrés.

ALLURES : L'allure est vive, énergique, ample ; les membres sont bien parallèles en action, le port de tête est fier.

ROBE :

Qualité du poil : Soyeux, long, ondulé, dense ; pas de sous-poil.

Couleur du poil : Toutes les couleurs ou combinaisons de couleurs sont permises.

TAILLE : 26 à 32 cm au garrot, avec tolérance de plus ou moins 1 cm.

POIDS : 6 kg environ.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien être du chien.

DEFAUTS ENTRAINANT L'EXCLUSION:

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.
- Dépigmentation totale ou partielle de la truffe, du bord des lèvres et des paupières ou couleur autre que le noir, ou couleur autre que marron foncé pour les robes marron et dérivées.
- Nez retroussé.
- Absence d'une ou plusieurs incisives ou d'une canine.
- Absence non consécutive de deux dents (PM2, PM3, PM4 inférieure).
- Absence consécutive de deux dents (PM2, PM3, PM4 inférieure).
- Absence d'une carnassière (PM4 supérieure, M1 inférieure) ou d'une autre molaire sauf M3.
- Prognathisme supérieur ou inférieur.
- Yeux : Petits, en amandes, globuleux, trop clairs ou vairons.
- Entropion, ectropion.
- Oreilles insuffisamment longues ou démunies de franges.
- Queue enroulée en anneau.
- Poil : bouclé, trop court, absence d'ondulation.
- Grave malformation anatomique.

N.B.:

- Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.
- Seuls les chiens sains et capables d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été sélectionnés, et dont la morphologie est typique de la race, peuvent être utilisés pour la reproduction.

Ce standard entrera en vigueur à partir de septembre 2004.

ANATOMIE EXTERIEURE

